



COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER JOUÉ CENTRE

Mardi 22 septembre 2026

Début de la séance : 19h00

Présents : 121

Monsieur le Maire ouvre la séance en saluant les élus ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

En introduction, il souhaite revenir sur plusieurs sujets qui préoccupent particulièrement les habitants :

- Relance des conseils de quartier : Monsieur le Maire rappelle que cette plénière marque la relance des conseils de quartier dans le cadre du nouveau mandat.
- Retour de Michel CRAVENAUD : des félicitations sont adressées à Michel CRAVENAUD pour son retour comme Président du Conseil de quartier.
- Marquage au sol : une demande de marquage est formulée devant l'établissement Nardeux, boulevard Jean Jaurès ainsi que rue du Pont-Volant.
- Rond-point Martyrs / Gambetta : la situation du rond-point situé à l'intersection des rues des Martyrs et Gambetta est évoquée.
- Statue des Trois Croix : elle devrait être de retour d'ici la fin de l'année.
- Rue Jules Ferry : Monsieur le Maire présente ses excuses concernant le retard pris dans les travaux de la rue Jules Ferry.

Monsieur Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la Voirie, aux Transports et mobilités et à la Vie de la cité, présente les sept conseils de quartier de la Ville.

Il présente également plusieurs projets réalisés à l'initiative des conseils de quartier :

- Quartier Alouette Nord – Square Mabilat : plantation d'arbres fruitiers et installation d'une aire de fitness
- Quartier Morier : organisation d'une fête de quartier juin 2025
- Quartier Vallée Violette – Inauguration du Square Bellay
- Quartier Le Lac : Création d'un terrain de pétanque et pose d'une boîte à livres square Georges Carpentier
- Quartier Rabière : Pose de deux tables de pique-nique Parc de la Rabière
- Quartier Joué sud : Plateau surélevé au carrefour Bois Bonnevie, des routes de la Vieille Carte et de Saint-Léger

Monsieur Judicaël OSMOND présente ensuite les principales évolutions du règlement intérieur et invite les participants à s'inscrire au bureau du conseil de quartier.

Monsieur Michel CRAVENAUD, Président du conseil de quartier, présente à son tour le conseil de quartier et les projets réalisés en 2025-2026.

PROJETS REALISES :

- Mise en place d'un sens interdit rue de la Frazelière
- Installation d'une borne textile et d'une corbeille de propreté rue de Chantepie au niveau de La Grange – Caches bacs rue Descartes et Boulevard Jean Jaurès
- Allongement arrêt minute 40 rue du Comte de Mons
- Marquages sens de circulation parking Descartes
- Réfection du parking Gamard
- Création de chicanes rue Gambetta et rue de Chantepie
- Installation d'une aire de fitness à la gare en face du parking
- Composteurs partagés

Monsieur le Maire a ensuite présenté les travaux réalisés dans le quartier par la ville :

- Requalification aire de jeux rue Giroye : nouveau sol souple avec finition en gazon synthétique.
Montant des travaux
- Piétonnisation rue du Comte de Mons aux heures d'entrée et sortie de l'école
- Programme « La promenade d'Eugénie » rue Jules Ferry
- Opération ma rue, mes plantes rue de la Marbellière

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

VOIRIE / SÉCURITÉ

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Grévy / Chantepie	Il est signalé que la borne située au niveau du croisement est mal positionnée et peut gêner la circulation lorsque des véhicules sont stationnés le long du trottoir.	Monsieur le Maire indique qu'une vérification sera effectuée sur place et que la borne pourra être déplacée si nécessaire.
Boulevard Gambetta	Des nuisances sonores liées aux véhicules ainsi que des dégradations sont signalées. Les participants soulignent également le caractère accidentogène de la circulation des motos et scooters, notamment en raison de vitesses excessives.	Monsieur le Maire indique que des travaux sont prévus à partir de 2027 (création d'un giratoire à l'angle des rues Martyrs et Gambetta). Il rappelle que la circulation a augmenté depuis l'arrivée du tramway en 2013 et que le boulevard Gambetta, relativement étroit, a déjà fait l'objet d'aménagements destinés à réduire la vitesse, notamment avec la création d'une chicane. Il précise toutefois que les possibilités d'aménagement restent limitées en raison du passage des bus et que les comportements inciviques persistent malgré les dispositifs mis en place. Il espère que les futurs travaux de la rue des Martyrs contribueront également à réduire la vitesse dans le secteur.
Carrefour République / Gambetta	Des participants signalent que certains véhicules s'engagent sur les voies du tramway, créant une situation dangereuse.	Monsieur le Maire indique que la signalisation est déjà présente et qu'il est difficile d'ajouter davantage de panneaux, au risque de les rendre moins lisibles. Il précise que ces situations sont souvent liées à un manque d'attention des conducteurs.
Boulevard Gambetta	Stationnement sur trottoir : l'information a été transmise à la Police municipale et les mesures nécessaires ont été prises.	
41-43 ave de la République	Sortie d'immeuble et trottinettes : il est signalé que la sortie de l'immeuble donne directement sur le trottoir, à proximité des arrêts de tramway. La circulation des trottinettes sur le trottoir crée une situation jugée dangereuse pour les personnes sortant de l'immeuble. Des signalements ont été effectués auprès des gardiens qui a mis en place une	Monsieur le Maire souligne la nécessité de pouvoir identifier les trottinettes et souhaite qu'elles soient équipées de plaques d'immatriculation, ce qui n'est pas encore le cas. Il rappelle que le respect des règles et des autres usagers est essentiel et indique que la Ville va étudier les possibilités d'aménagement ou de signalisation permettant de sécuriser davantage la sortie de l'immeuble.

	signalétique. Des agents de la Ville auraient demandé que cette signalétique soit retirée. Il est également indiqué que les rappels à l'ordre peuvent parfois donner lieu à des réactions agressives.	
Rue Vincent Auriol	Les participants s'interrogent sur l'état d'avancement de la rétrocession.	Monsieur le Maire indique que le dossier est toujours en cours et qu'un point sera fait afin de préciser son état d'avancement.
Rue de Chantepie	Vitesse excessive	Monsieur le Maire indique que la Ville va essayer d'apaiser la situation, tout en soulignant la complexité du sujet. Il précise que certains automobilistes cherchent à éviter le périphérique et empruntent les rues de Joué-lès-Tours comme itinéraires de délestage, parfois à des vitesses élevées. Il rappelle que le périphérique accueille environ 65 000 véhicules par jour.
	Passages piétons et stationnement : les participants soulignent qu'il manquerait des passages piétons à certains endroits de la commune. Il est également rappelé la nécessité de respecter la distance de 5 mètres entre les places de stationnement et les passages piétons au niveau des carrefours. La Ville dispose d'un délai pour se mettre en conformité, fixé au 31 décembre 2026.	Monsieur le Maire précise que la Ville ne sera probablement pas en mesure d'achever l'ensemble des mises en conformité d'ici au 31 décembre 2026. Il souligne également que la suppression de certaines places de stationnement devra être compensée par la création de nouvelles places à d'autres endroits.
	Plan de circulation – passages d'Eugénie : la question du plan de circulation et des conditions de circulation au niveau des passages d'Eugénie est évoquée. Une réflexion pourra être menée sur les éventuels aménagements à prévoir dans ce secteur.	Monsieur le Maire précise que, compte tenu de la configuration de la voie en zigzag, son maintien en double sens de circulation n'est pas envisagé dans le cadre du futur lotissement.

AUTRES

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Allée des Vignes / Rue Pierre Mendès France	Vidéo-verbalisation et incivilités : les participants s'interrogent sur la possibilité d'utiliser la vidéo-verbalisation pour lutter contre les dépôts de déjections canines et les jets de mégots, ainsi que sur le montant des amendes applicables.	Monsieur le Maire indique ne pas disposer du montant précis des amendes à ce stade. Il rappelle que la Ville compte plus de 70 bornes de distribution de sacs pour les déjections canines et que l'identification des auteurs d'incivilités reste difficile. Des actions sont néanmoins menées afin d'améliorer la situation.
	Pigeons : les participants s'interrogent sur les solutions	Monsieur Laurent CLISSON, directeur de la sécurité et de la protection des personnes prend la parole et rappelle que la

	permettant de limiter la présence des pigeons, notamment l'utilisation de rapaces, de dispositifs sonores ou encore de graines stérilisantes. La question de la présence de graines dans le pigeonnier est également soulevée.	problématique est évoquée depuis plusieurs années. Il précise qu'un pigeonnier a été installé et qu'il fonctionne de manière satisfaisante, avec environ 53 % des œufs stérilisés. Il souligne toutefois que son fonctionnement représente un coût important pour la collectivité. Il évoque également la difficulté liée au nourrissage des pigeons par certains particuliers, qui contribue à maintenir leur présence et rend la gestion de la population plus complexe. Des expérimentations avec des rapaces ont également été menées afin d'éloigner les pigeons, mais cette solution n'a pas été poursuivie, notamment en raison des nuisances sonores pouvant effrayer les enfants. Monsieur le Maire rappelle enfin que le respect de l'espace public et la lutte contre les incivilités restent des enjeux importants.
Rue de Chantepie	Des difficultés de circulation sont signalées entre le boulevard et le secteur des Trois-Croix. La végétation de certaines haies empiète sur la voie et réduit la visibilité, créant une situation jugée dangereuse.	Monsieur le Maire indique que la Ville adresse un courrier en recommandé aux propriétaires concernés afin qu'ils procèdent à l'entretien de leurs haies. Il précise que la Ville peut, dans certaines situations, intervenir directement, mais que les frais ne sont pas toujours recouvrés, ce qui représente un coût pour la collectivité. Il souligne toutefois que Monsieur Alain MEDINA, Adjoint à la Sécurité, parvient parfois, lors de ses déplacements sur place, à sensibiliser directement les propriétaires et à les convaincre de réaliser les travaux nécessaires.
Gambetta / République	Les participants signalent la présence importante de déjections canines sur l'espace public et regrettent les incivilités constatées en matière de propreté. La nécessité de renforcer la sensibilisation des usagers et de veiller au respect des règles de propreté est soulignée.	Monsieur le Maire indique que la Ville poursuit ses actions de sensibilisation auprès des usagers.
	Les participants adressent leurs félicitations à la Ville pour le dynamisme et la qualité des commerces présents dans le quartier.	
Signalétique Anatole France	Signalétique à proximité d'un passage piéton : les participants signalent qu'un dispositif de signalétique est implanté trop près du passage piéton et pourrait nuire à sa visibilité ainsi qu'à la sécurité des usagers.	Monsieur le Maire indique que la situation va être examinée et que la signalétique sera rectifiée si nécessaire.
Rue Aristide Briand	Entretien des jardins des maisons appartenant à la Ville : les participants signalent des difficultés concernant l'entretien des	Monsieur le Maire indique que la situation est prise en compte et que l'entretien sera réalisé.

	jardins de certaines maisons appartenant à la Ville.	
Chateaubriand	Dépôt de déchets derrière le Crédit Mutuel : les participants signalent la présence d'un dépôt de déchets à l'arrière du Crédit Mutuel et demandent si un courrier peut être adressé au propriétaire afin qu'une intervention soit réalisée.	Monsieur le Maire indique que la Ville va s'en occuper et engager les démarches nécessaires.
Rue Gamard	Les participants signalent la nécessité de procéder au nettoyage du trottoir situé devant la boucherie.	Plusieurs signalements ont été effectués concernant l'état de propreté du trottoir devant la boucherie. Monsieur le Maire indique que les services vont prendre contact avec les personnes concernées afin de rappeler les obligations en matière d'entretien et de propreté.
9 rue Mirabeau	Les participants s'interrogent sur l'existence d'un projet sur cet emplacement.	Un programme immobilier avait été envisagé sur ce secteur, mais a finalement été abandonné. La Ville s'est portée acquéreur du bien. Dans l'intervalle, la maison a été mise à disposition d'une personne dont le logement avait été détruit par un incendie. La situation locative a perduré sans règlement des loyers. La maison doit désormais être démolie. Le projet prévoit la création de places de stationnement ainsi que de jardins partagés, compte tenu notamment de la configuration du terrain, qui présente une forme en longueur.
Halte ferroviaire Gutenberg	Les participants s'interrogent sur la localisation de la future halte ferroviaire Gutenberg.	Monsieur le Maire précise que la localisation exacte de la future halte n'est pas encore arrêtée, mais qu'elle sera située dans le quartier. Il présente ce projet comme une perspective intéressante pour la desserte du secteur. Il indique que le projet s'inscrit dans le cadre du SERM et pourrait permettre la création d'une nouvelle halte ferroviaire pour mieux desservir ce secteur. Il évoque également l'arrivée progressive de nouvelles générations de trains, plus adaptées à la circulation du SERM et moins bruyantes. Monsieur le Maire souligne toutefois que ce projet s'inscrit dans une démarche de long terme et que sa réalisation prendra du temps.
Rue de Chantepie	Maison SNCF rue de Chantepie : les participants s'interrogent sur la date prévue pour la démolition de la maison SNCF.	Monsieur le Maire indique ne pas disposer, à ce stade, d'une date précise, mais précise que les échanges avec la SNCF se sont améliorés et qu'une meilleure coordination devrait permettre de faire avancer le dossier.
28 rue Jules Ferry	Les participants s'interrogent sur l'état d'avancement du projet de coulée verte.	Monsieur le Maire précise que le projet est toujours à l'étude et qu'aucun calendrier n'est arrêté à ce stade. Les riverains seront associés à la réflexion et consultés dans le cadre de l'évolution du projet. La possibilité pour la Ville d'acquérir une maison était une véritable opportunité.

	Les participants s'interrogent sur le devenir de l'ossature métallique actuellement présente sur le lac.	Monsieur le Maire précise que celle-ci sera retirée.
Place François Mitterrand	Place François Mitterrand – Jeux de ballon : les participants signalent des jeux de ballon à proximité du parking et indiquent que les cages sont parfois utilisées comme buts, ce qui peut créer des situations dangereuses lors des sorties de stationnement. La possibilité d'aménager un espace dédié à la pratique du football est évoquée afin de mieux encadrer ces usages.	Monsieur le Maire se déclare favorable à la création d'un tel équipement. Il rappelle toutefois que la Ville a déjà identifié des emplacements pour ce type d'aménagement, mais que les projets peuvent susciter l'opposition des riverains en raison des nuisances sonores. Il cite notamment le projet de pumptrack initialement envisagé à Joué Sud, qui avait fait l'objet de réserves de la part des riverains et a finalement été réorienté vers Beaulieu. Il constate que, dans ce nouveau secteur, des interrogations sont désormais formulées sur l'absence de réalisation du projet. Monsieur le Maire indique comprendre les préoccupations exprimées et propose d'étudier la possibilité d'aménager un city-stade dans le secteur du centre-ville.
	Jeux et espaces pour les enfants du centre-ville : les participants soulignent le manque d'espaces de jeux et d'activités destinés aux enfants dans le centre-ville. La possibilité de mettre à disposition certaines cours d'école en dehors des temps scolaires est évoquée afin de créer des espaces supplémentaires accessibles aux enfants.	Monsieur le Maire indique que la Ville n'est pas opposée à cette possibilité, mais que sa mise en œuvre reste complexe. Il souligne notamment les enjeux liés à la sécurité des enfants et aux conditions de nettoyage des espaces avant leur réouverture aux élèves. Des modalités d'organisation et d'entretien doivent donc être étudiées afin de ne pas générer une charge de travail supplémentaire trop importante pour les agents et de tenir compte de la répartition des compétences en matière de propreté avec Tours Métropole Val de Loire.
Résidence le Jocondien	Les participants signalent un manque de propreté dans la rue Gamard, notamment la présence d'urine, et estiment que cette situation nuit à l'image du secteur. Des rodéos sauvages sont également signalés, ainsi que le mauvais état des cheminements aux abords de la résidence et de la mairie.	Monsieur le Maire rend hommage au travail des collaborateurs, qui interviennent quotidiennement pour assurer l'entretien des espaces publics, et souligne que leur travail n'est pas toujours respecté. Il reconnaît que certains secteurs rencontrent des difficultés particulières en matière de propreté et indique que la Ville est en train d'examiner les différentes solutions possibles. Il souligne par ailleurs la qualité des relations entretenues avec la copropriété concernée et précise qu'un travail conjoint sera engagé afin d'améliorer la situation.

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse joue.proximite@jouelestours.fr

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.

Date du prochain bureau :

20 octobre à 19h00 à l'Espace Clos Neuf